



COSTEF
Comité de Suivi des Titres d'Etat
et Instruments de Financement

Rapport d'activités 2014

Mai 2015



SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	2
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE	3
INTRODUCTION	5
I. MOBILISATION DES RESSOURCES SUR LE MARCHÉ RÉGIONAL	7
I-1. Opérations par adjudication	7
I-2. Opérations par syndication.....	10
II- PARTICIPATION DES BANQUES IVOIRIENNES AUX ÉMISSIONS DE TITRES PUBLICS DE L'ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE	13
II-1. Opérations sur le marché des adjudications	13
II-2. Opérations sur le marché de la syndication.....	13
II-3. Ensemble des mobilisations	14
III. MOBILISATION DES RESSOURCES SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL	
III-1. Caractéristiques de l'émission	15
III-2. Résultats de l'émission et analyses	15
III-3. Facteurs clés du succès de l'émission.....	17
IV. ÉMISSION SPÉCIALE POUR L'APUREMENT DE LA DETTE INTÉRIEURE	
IV-1. Présentation du contexte et de la structure de l'opération	19
IV-2. Préparation de l'opération.....	20
IV-3. Résultats de l'opération.....	20
V. AUTRES ACTIVITÉS	21
V-1. Rencontres et échanges avec les partenaires.....	21
V-2. Cotation des titres émis	22
VI. PERSPECTIVES	23
ANNEXES	25

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BT	Bons du Trésor par Adjudication
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
COSTEIF	Comité de Suivi des Titres d'État et Instruments de Financement
CPM	Comité de Politique Monétaire
CUT	Compte Unique du Trésor
DCPE	Direction de la Conjoncture et de la Prévision Économiques
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
MPMEF	Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Économie et des Finances
OTA-B	Obligations du Trésor par Adjudication
OAT	Obligations Assimilables du Trésor
PND	Plan National de Développement
PPU	Programme Présidentiel d'Urgence
SDMT	Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme
TPCI	Trésor Public de Côte d'Ivoire
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE



Le Chef de l'État, son Excellence Alassane OUATTARA, en mission en octobre 2011 au BENELUX, déclarait que la Côte d'Ivoire allait surprendre l'Afrique et le Monde.

Les avancées enregistrées dans bien des domaines d'activités et au plan macroéconomique, avec notamment une forte variation positive du PIB en 2012 et 2013, constituent des repères indicatifs de la pertinence des affirmations du Président de la République qui se précisent, chaque jour, un peu plus.

En matière de mobilisation de ressources nécessaires au financement du budget de l'État, l'année 2014 a permis de relever deux défis qui illustrent bien la dynamique de développement et de progrès amorcée.

Le premier est relatif au marché financier sous régional où la Côte d'Ivoire ne cesse de confirmer sa position de leader avec une mobilisation de ressources qui s'est élevée à 1 113,75 milliards de FCFA, en nette progression par rapport à 2012 et 2013 avec 383,80 et 863 milliards de FCFA.

Le second fait réside dans le succès enregistré par la Côte d'Ivoire sur le marché financier international avec l'émission d'un emprunt obligataire (Eurobond) qui aura permis à notre pays d'atteindre un niveau de mobilisation de ressources de 1 488,75 milliards de FCFA.

Cette émission inaugurale de 500 millions de dollars US dont le taux de rendement est ressorti à 5,63% confirme le succès de l'opération. En outre, ce résultat atteste de la bonne qualité de la signature de l'État et de la bonne perception de la Côte d'Ivoire par les investisseurs internationaux.

Il convient également de préciser que cette émission a été précédée de la première note souveraine attribuée à la Côte d'Ivoire par les Agences de notation Moody's et Fitch. Notre pays a, en effet, obtenu respectivement, les notes B1 et B avec des perspectives positives.

C'est le lieu d'adresser nos vives félicitations au Comité de Suivi des Titres d'État et Instruments de Financement (COSTEIF), organe de conception, de concertation et de planification de nos interventions. L'expertise développée au fil des ans lui a permis de résoudre toutes les questions liées à la problématique de mobilisation des ressources et d'atteindre, voire dépasser, tous les objectifs qui lui ont été assignés, grâce à une stratégie efficiente adaptée à l'évolution du marché des capitaux.

C'est aussi l'occasion de dire merci aux investisseurs nationaux et internationaux, notamment aux banques pour leurs contributions citoyennes, tout en leur demandant de maintenir leur confiance en la crédibilité de l'État de Côte d'Ivoire qui entend continuer de respecter ses engagements.

Le cap de l'émergence à l'horizon 2020 passe nécessairement par une mobilisation effective des capitaux en vue de réaliser les importants projets d'investissement inscrits au Plan National de Développement (PND) adopté par la Côte d'Ivoire pour la période 2012-2015. Nous comptons donc sur le concours de tous les acteurs du marché.

KONÉ Adama





INTRODUCTION

Dans le cadre du financement du budget 2014 de l'État, le Trésor Public a levé sur le marché des capitaux un montant total de ressources de 1 488,80 milliards de FCFA.

Conformément au Règlement n° 06/2013/CM/UEMOA, ces mobilisations ont été faites sur la base d'un calendrier indicatif d'émissions précisant les caractéristiques des titres à émettre, validé par l'Agence UMOA-Titres et largement diffusé auprès des investisseurs nationaux et internationaux. Dans son exécution, et en conformité avec le règlement sus-cité, il a fait l'objet d'une mise à jour trimestrielle.

Ces émissions ont également pris en compte l'environnement économique et financier international, régional et national caractérisé par les facteurs suivants :

1. Environnement économique et financier international

L'économie mondiale a connu en 2014 une croissance de 3,40% contre 3,70% initialement prévue, en raison principalement de la révision à la baisse de la croissance dans les pays émergents (4,50% contre 5,10% prévision initiale).

Sur les marchés financiers mondiaux, les rendements des obligations d'État de référence à 10 ans de la plupart des pays avancés ont poursuivi leur détente, notamment en zone euro, en liaison avec les mesures prises par la Banque Centrale Européenne pour renforcer l'orientation accommodante de sa politique monétaire.

2. Environnement économique et financier de l'UEMOA

Il est caractérisé par une activité économique plus vigoureuse en liaison avec la poursuite des investissements dans la plupart des pays. Cette croissance s'est accompagnée d'une augmentation de l'inflation (+1,90% contre +1,50% en 2013). La capitalisation boursière totale s'est chiffrée à 7 458,73 milliards de FCFA, soit un gain de 752,45 milliards de FCFA par rapport à 2013, correspondant à une hausse de 11,22%.

Sur le marché des titres publics, le coût moyen des ressources s'est inscrit en légère hausse, ressortant à 5,24% contre 5,20% un trimestre auparavant, en liaison avec le renchérissement des ressources levées sur les maturités à 12 et 24 mois.

L'encours des refinancements accordés par la BCEAO aux banques et adossés aux titres publics s'est établi à 1 879,50 milliards de FCFA et représente 25,90% des recettes fiscales de l'exercice budgétaire 2012, pour une norme de 35% maximum.

3. Environnement économique et financier national

La dynamique de croissance entamée en 2012 (10,70%) et confirmée en 2013 (9,20%) s'est poursuivie au cours de l'année 2014 avec un taux de 8,50% dans un contexte de renforcement de la sécurité et de la réconciliation nationale. L'action du Gouvernement s'est inscrite dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND) dont les objectifs sont déclinés en projets à travers le Programme d'Investissement



Public (PIP) 2013-2015. Le financement du PND est assuré en partie par un recours à la mobilisation des concours extérieurs tout en garantissant la soutenabilité de la dette publique, après un effort notable de recouvrement des recettes intérieures.

Afin de maintenir un rythme de croissance soutenu de l'activité économique, le Gouvernement a poursuivi sa politique ambitieuse de réformes des finances publiques visant à introduire plus de transparence dans les procédures de gestion de la dette publique, d'exécution budgétaire, de passation des marchés publics, d'assainissement et de redynamisation du secteur financier, et d'amélioration du climat des affaires.

Par ailleurs, afin d'améliorer la gestion de la trésorerie de l'État et de la dette publique, le Gouvernement a décidé de la mise en place du Compte Unique du Trésor (CUT).

Au titre de l'endettement, la Côte d'Ivoire compte maintenir la viabilité de sa dette, après les allègements consécutifs à l'atteinte du point d'achèvement de l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTTE). Pour ce faire, une Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT 2013-2017) a été élaborée pour appuyer le plan opérationnel d'endettement de l'État. Elle vise à mobiliser les ressources nécessaires à l'État pour financer ses besoins aux meilleurs coûts possibles en minimisant les risques (risques de refinancement et risques de taux). Elle est accompagnée d'une Analyse de Viabilité de la Dette afin d'adapter les besoins actuels aux objectifs de croissance à moyen et long termes.

En définitive, la stratégie de mobilisation des titres publics mise en œuvre en 2014 est basée à la fois sur une diversification des instruments et un élargissement de la base des investisseurs. Conformément à cette stratégie, l'État de Côte d'Ivoire a eu recours pour la première fois, au marché financier international à travers une émission d'Eurobonds précédée de la première notation souveraine de son histoire.

Le présent rapport qui retrace les actions menées par le COSTEIF dans la conduite de l'activité de mobilisation des ressources sur le marché des capitaux s'articule autour des points suivants :

- ❖ mobilisation des ressources sur le marché régional ;
- ❖ participation des banques ivoiriennes aux émissions de titres publics de l'État de Côte d'Ivoire;
- ❖ mobilisation des ressources sur le marché international ;
- ❖ émission spéciale pour l'apurement de la dette intérieure ;
- ❖ autres activités ;
- ❖ perspectives.

Sources : BCEAO, BRVM, DCPE



I. MOBILISATION DES RESSOURCES SUR LE MARCHÉ RÉGIONAL

I-1. Opérations par adjudication

I-1.1. Bons du Trésor

En 2014, quatre (4) émissions de Bons du Trésor ont été réalisées. Elles concernent:

- 2 Bons du Trésor à 1 an ;
- 2 Bons du Trésor à 2 ans.

On note une diminution du nombre d'émissions à court terme par rapport à l'année 2013 qui en comptait 7, pour être conforme à la stratégie d'allongement progressive des maturités de notre dette de marché.

I-1.1.1. Montants mobilisés

Les émissions de Bons du Trésor ont permis de lever 184,17 milliards de FCFA sur un objectif de 170 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 108%. Ce montant correspond à 12,37% des ressources totales levées et se répartit comme suit (annexe 1) :

- au titre des Bons du Trésor à 1 an : 68,48 milliards de FCFA sur un objectif de 60 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 114,13% ;
- au titre des Bons du Trésor à 2 ans : 115,69 milliards de FCFA sur une prévision de 110 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 105,17%.

TABLEAU N°1 : Montants mobilisés sur la période 2012-2014

En milliards de FCFA

Maturité	2012	2013	2014
1 an	49,36	153,06	68,48
2 ans	82,16	195,84	115,69
Total	131,52	348,90	184,17

Source : COSTEIF

I-1.1.2. Coût des opérations

La moyenne pondérée des taux d'intérêt moyens est en nette régression par rapport à l'année 2013 avec un taux de 5,70% pour les Bons à 1 an contre 5,11% en 2014 et un taux de 5,96% pour les Bons à 2 ans contre 5,68% en 2014.

Le prix moyen payé par les investisseurs se situe à 947 422 FCFA pour les Bons du Trésor à 1 an, en augmentation de 5 137 FCFA par rapport à 2013. Quant aux Bons du Trésor à 2 ans, le prix moyen se situe à 880 689 FCFA en baisse de 578 FCFA par rapport à 2013.

Il en va de même pour le rendement moyen des Bons du Trésor à 1 an qui est de 5,49% contre 6,05% en 2013 et 5,60% en 2012. Par contre, pour les Bons du Trésor à 2 ans le rendement moyen ressort à 6,70% en hausse par rapport à 2013 (6,05%) et 2012 (5,60%).

Au vu de ces analyses, il apparaît plus économique pour l'État d'émettre des Bons du Trésor à 1 an.

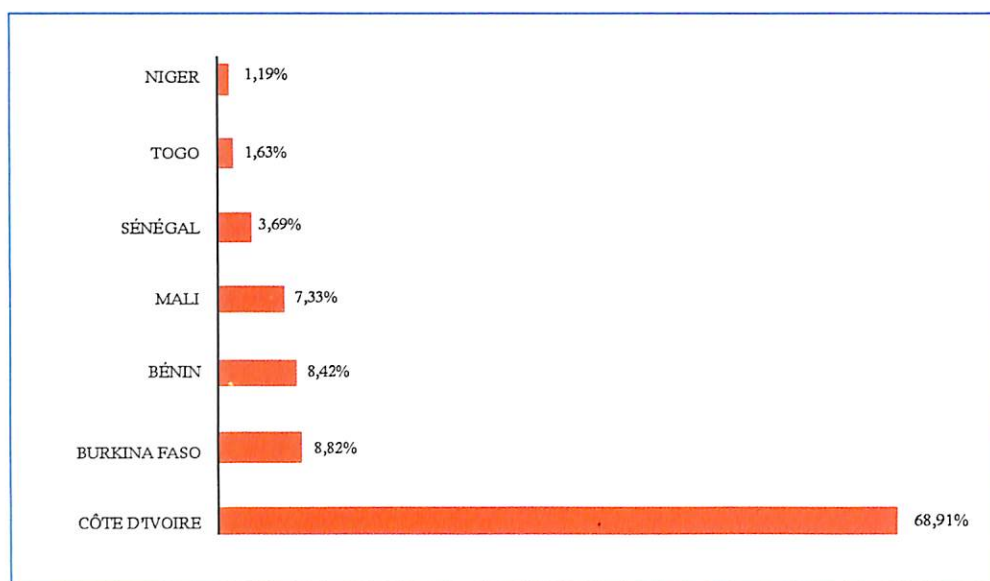
I-1.1.3. Répartition géographique des investisseurs

La dispersion géographique des souscriptions en Bons du Trésor se présente comme suit :

- investisseurs Nationaux : 126,92 milliards de FCFA, soit 68,91% du montant total contre 54,17% en 2013 ;
- investisseurs UEMOA : 57,25 milliards de FCFA, soit 31,09% contre 45,83% en 2013 (annexe 2).

La part de souscriptions des investisseurs nationaux est en hausse, en valeur relative, par rapport à 2013 où elle était de 54,17% contre 45,83% pour les autres pays de l'UEMOA. Cependant, le montant souscrit en 2014 (126,92 milliards de FCFA) est en baisse par rapport à celui de 2013 qui représentait 188,98 milliards de FCFA.

GRAPHIQUE N°1 : Souscriptions par pays aux émissions de Bons du Trésor



Source : COSTEIF

TABLEAU N°2 : Répartition des émissions de Bons du Trésor 2014 par type de souscripteurs

En milliards de FCFA

Titres Publics	Banques & Institutions Financières	Assurances	Entreprises	Particuliers	Total Souscrit
BT N°01/2014	43,50	0,20		-	43,7
BT N°02/2014	24,75			0,03	24,78
BT N°03/2014	41,70	0,15		-	41,85
BT N°04/2014	69,81		3,99	0,04	73,84
TOTAL BT	179,76	0,35	3,99	0,07	184,17
En % du Total	97,61%	0,19%	2,17%	0,03%	100,00%

Source : COSTEIF



Il est à noter une forte participation des banques et institutions financières à hauteur de 97,61%, néanmoins en baisse par rapport à 2013 où elle était de 98,33%.

I-1.2. Obligations du Trésor

Six (6) émissions d'Obligations du Trésor par Adjudication BCEAO (OTA-B) et une émission d'Obligations Assimilables du Trésor (OAT) ont été réalisées selon les maturités suivantes :

- 1 OTA-B de 3 ans ;
- 3 OTA-B de 5 ans ;
- 1 OTA-B de 7 ans ;
- 1 OTA-B de 8 ans ;
- 1 OAT de 7 ans.

I-1.2.1. Montants mobilisés

Les émissions d'Obligations du Trésor ont permis de lever un montant global de 592,91 milliards de FCFA sur un objectif de 620 milliards de FCFA, révélant un gap de 27,09 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 96% (annexe 3). Ce gap s'explique en partie par la programmation rapprochée des émissions destinées en général à faire face à des tensions de trésorerie.

Le montant mobilisé sur ce segment représente 53,24% du montant des ressources totales levées par l'État de Côte d'Ivoire sur le marché financier régional.

TABLEAU N°3 : Mobilisation des Obligations du Trésor sur la période 2012-2014

En milliards de FCFA

Maturité	2012	2013	2014
3 ans	60,92	-	27,20
5 ans	25,76	43,75	170,69
7 ans	-	152,20	271,02
8 ans	-	-	124,00
Total	86,68	195,95	592,91

Source : COSTEIF

I-1.2.2. Coût des opérations

Le prix moyen pondéré de ces émissions se situe respectivement à :

- 9 934 FCFA pour les obligations à 3 ans ;
- 9 989 FCFA pour les obligations à 5 ans ;
- 9 873 FCFA pour les obligations à 7 ans ;
- 9 851 F CFA pour les obligations à 8 ans.

De façon générale, les émissions d'Obligations du Trésor sont ressorties moins onéreuses que la moyenne des émissions de l'UEMOA.

TABLEAU N°4 : Prix moyen pondéré des Obligations du Trésor dans l'UEMOA
(en FCFA)

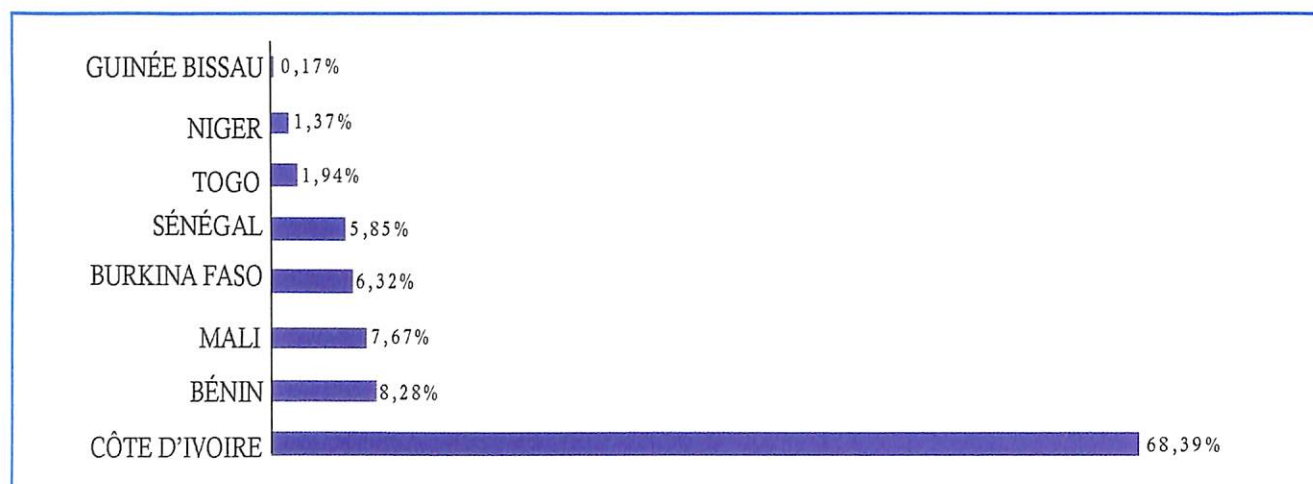
Pays	Prix moyen pondéré (3 ans)	Prix moyen pondéré (5 ans)	Prix moyen pondéré (7 ans)	Prix moyen pondéré (8 ans)
CÔTE D'IVOIRE	9 934	9 989	9 873	9 851
BÉNIN			9 828	
BURKINA FASO		9 955		
MALI		9 857		
NIGER		9 974		
SÉNÉGAL	9 896	9 813		
TOGO		9 856		
MOYENNE PONDÉRÉE UEMOA	9 915	9 907	9 851	9 851

Source : COSTEIF

I-1.2.3. Répartition géographique des investisseurs

La part des investisseurs nationaux ressort à 68,39% contre 31,61% pour les autres pays membres de l'UEMOA (annexe 4). Cette part est en hausse par rapport à 2013 où elle représentait 61% du montant mobilisé. La participation des investisseurs nationaux en termes de ressources mobilisées est corrélativement passée de 119,63 milliards de FCFA en 2013 à 405,50 milliards de FCFA en 2014.

GRAPHIQUE N° 2 : Souscriptions par pays aux émissions d'Obligations du Trésor



Source : COSTEIF

I-2. Opérations par syndication

Deux (02) emprunts obligataires ont été émis avec les caractéristiques suivantes :

- TPCI 6,55% 2014-2022 de 120 milliards de FCFA émis du 28 avril au 15 mai 2014 ;
- TPCI à deux tranches d'un montant indicatif de 160 milliards de FCFA émis du 17 novembre au 16 décembre 2014 et décomposé comme suit :



- **Tranche A dite « tranche de conversion »** dénommée TPCI 3,00% 2014-2024 de 80 milliards de FCFA destinée à la conversion de créances ;
- **Tranche B dite « tranche de mobilisation »** dénommée TPCI 5,85% 2014-2021 de 80 milliards de FCFA destinée à la mobilisation de cash.

I-2.1. Montants mobilisés

Les deux (02) opérations par syndication ont permis de mobiliser un montant total de 336,67 milliards de FCFA, soit 30,23% des ressources totales levées, réparti comme suit :

- TPCI 6,55% 2014-2022 : 61,83 milliards de FCFA sur une prévision de 120 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 52% ;
- TPCI à deux tranches : 274,84 milliards de FCFA sur un objectif de 160 milliards de FCFA, soit un taux de souscription de 172% (annexe 5) à savoir :
 - Tranche de conversion : 99,92 milliards de FCFA sur une prévision de 80 milliards de FCFA ;
 - Tranche de mobilisation : 174,92 milliards de FCFA sur une prévision de 80 milliards de FCFA.

Le faible niveau de souscription au premier TPCI s'explique notamment par les raisons suivantes :

- caractéristiques inaccoutumées : différé trop long (5 ans), maturité inhabituelle (8 ans) ;
- délais de préparation et de placement trop courts (15 jours contre 30 habituellement).

I-2.2. Coût des opérations

Ces deux emprunts obligataires sont les premiers du genre à être émis au-delà de 5 ans de maturité. Les taux de sortie se présentent comme suit :

- TPCI 6,55% 2014-2022 : 6,77% ;
- Tranche A (conversion) : 3,06% ;
- Tranche B (mobilisation) : 6,04%.

Ces taux de sortie sont en baisse par rapport aux taux moyens pratiqués en 2012 (7,64% sur 3 ans et 7,10% sur 5 ans) et 2013 (6,74% sur 3 ans et 6,89% sur 5 ans). Cette baisse est le signe d'une meilleure maîtrise des taux d'intérêt et des frais d'approche.

I-2.3. Participation des investisseurs

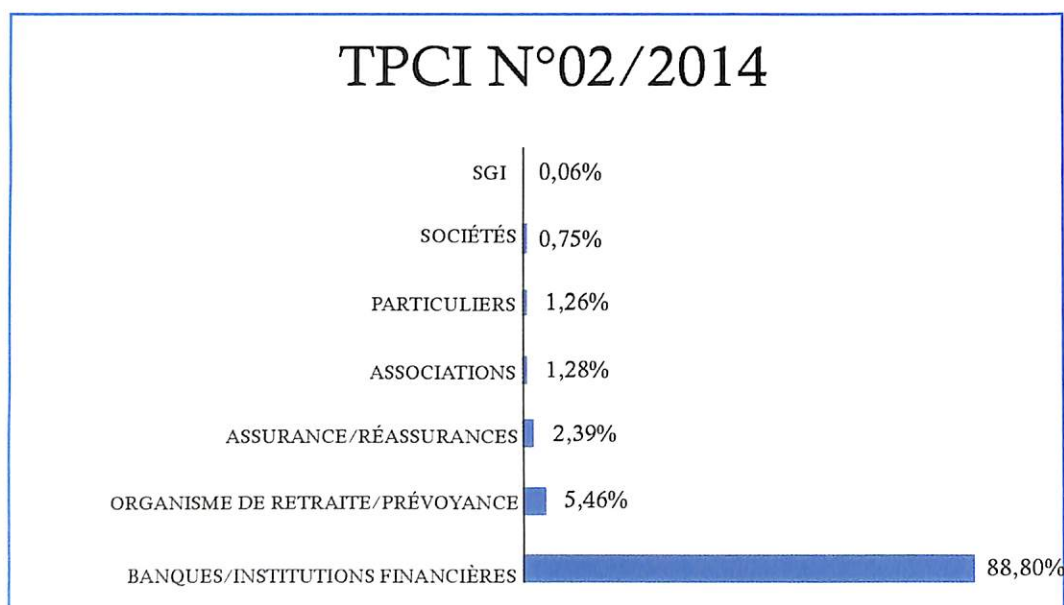
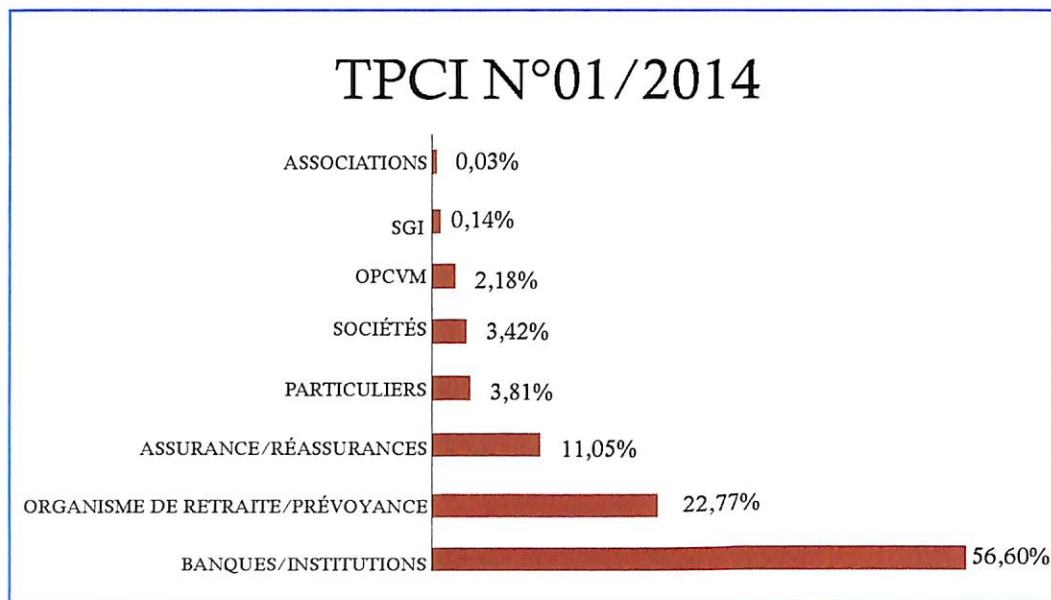
Tout comme en 2013, la participation des investisseurs aux opérations par syndication de l'État de Côte d'Ivoire s'est étendue au-delà de la zone UEMOA. Ainsi, des souscriptions en provenance de la zone CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon) et de la France ont été enregistrées. Cette dispersion géographique couronne de façon progressive la volonté du Trésor Public d'élargir la base de ses investisseurs afin de garantir la réussite de ses opérations (annexe 6).



Il est à noter également une participation remarquable des investisseurs nationaux dont les souscriptions aux deux émissions représentent respectivement 47,50% et 85,80% du montant total de chaque émission.

De façon générale, la répartition par type de souscripteurs aux émissions de titres publics par syndication indique une forte participation des banques et institutions financières, soit 56,60% et 88,80% respectivement pour le TPCI N° 01/2014 et le TPCI N°02/2014 (annexe 7).

GRAPHIQUE N°3: Répartition par type de souscripteurs aux émissions par syndication



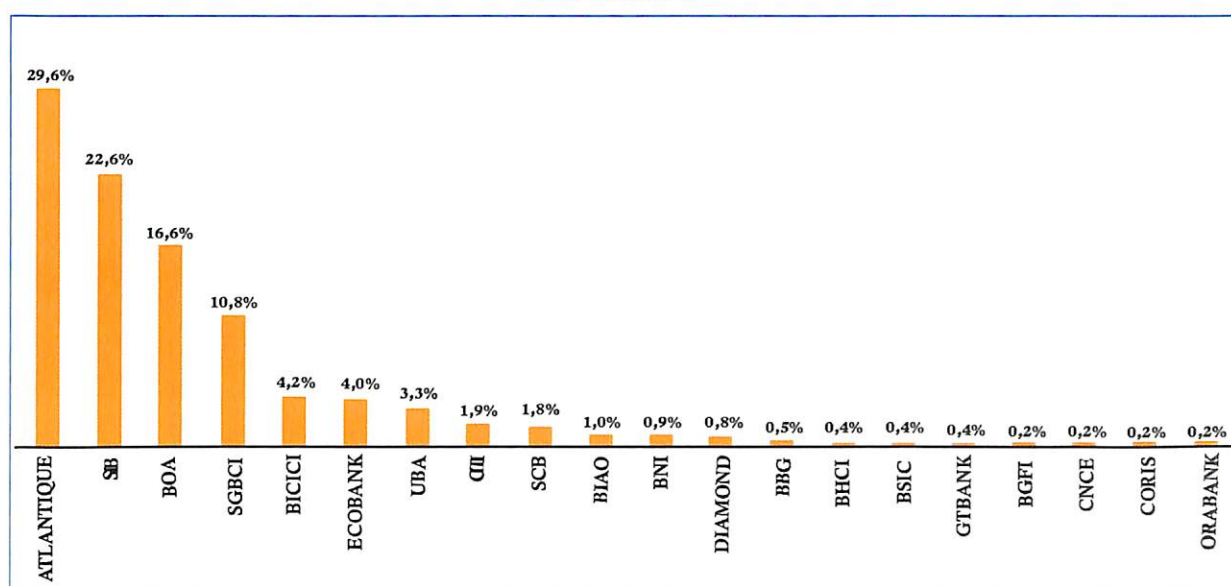
Source : COSTEIF

II - PARTICIPATION DES BANQUES IVOIRIENNES AUX ÉMISSIONS DE TITRES PUBLICS DE L'ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE

II-1. Opérations sur le marché des adjudications

En 2014, l'État de Côte d'Ivoire a levé sur le marché monétaire un montant de 777,08 milliards de FCFA. La participation des banques ivoiriennes s'élève globalement à 537,42 milliards de FCFA, soit 69% du montant total mobilisé.

GRAPHIQUE N°4 : Participation des banques ivoiriennes aux émissions sur le marché monétaire



Source : COSTEIF

La Banque Atlantique Côte d'Ivoire (BACI) vient en tête du classement par banques avec un niveau de participation de 159,15 milliards de FCFA, soit 29,60% du total.

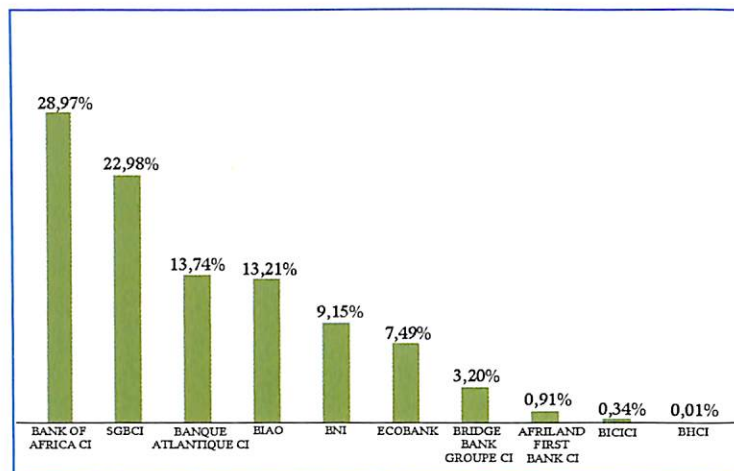
Sa position de leader s'observe aussi bien sur le compartiment des Bons du Trésor que sur celui des Obligations du Trésor avec respectivement 27,60% et 30,20% du total.

II-2. Opérations sur le marché de la syndication

Sur le marché de la syndication (appel public à l'épargne), la Côte d'Ivoire a levé un montant total de 336,67 milliards de FCFA à travers deux (2) émissions d'emprunt obligataire. La participation des banques ivoiriennes s'élève globalement à 218,62 milliards de FCFA soit 65%.



GRAPHIQUE N°5 : Participation des banques ivoiriennes aux émissions par syndication



Source : COSTEIF

La participation de Bank of Africa (BOA) représente 29% du total, soit 63,34 milliards de FCFA.

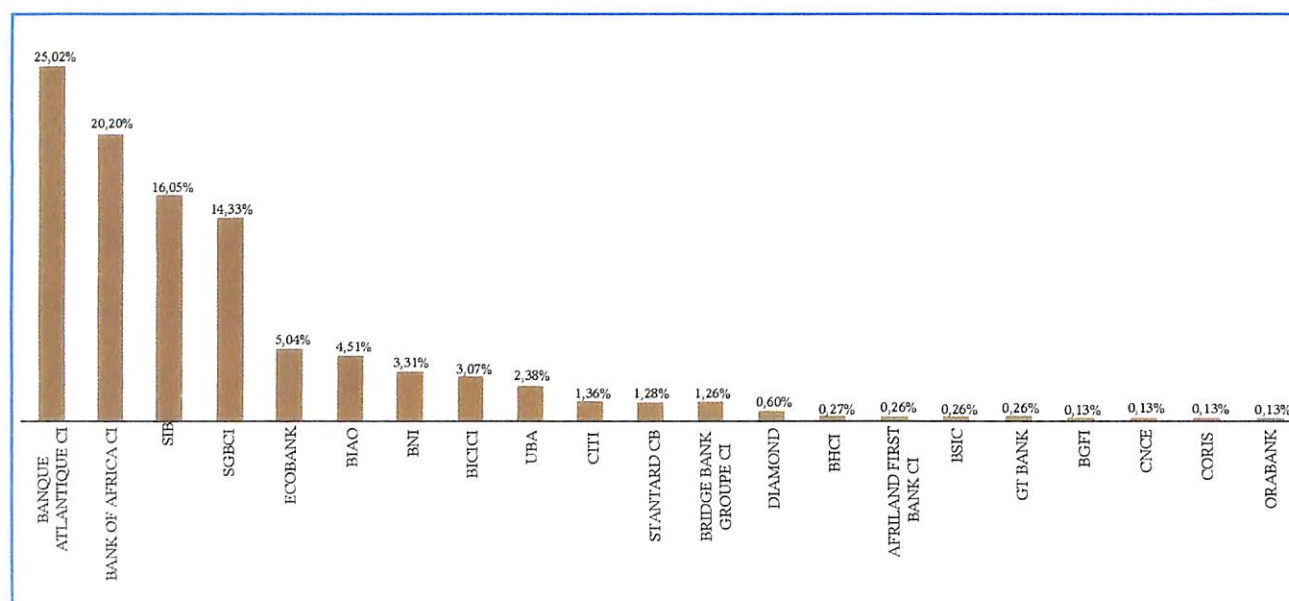
II-3. Ensemble des mobilisations

Les émissions ivoiriennes de titres publics sur le marché régional ont permis de mobiliser 1 113,75 milliards de FCFA. La participation globale des banques ivoiriennes s'élève à 756,04 milliards de FCFA, soit 68%.

La BACI représente 25% de la participation globale des banques avec un montant total souscrit de 189,18 milliards de FCFA.

Elle est suivie par BOA et la SIB qui représentent respectivement 20% et 16% de la participation globale des banques avec 152,74 milliards de FCFA et 121,38 milliards de FCFA.

GRAPHIQUE N°6 : Participation des banques ivoiriennes aux émissions de titres publics



Source : COSTEIF



III. MOBILISATION DES RESSOURCES SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

Dans le cadre de la mobilisation des ressources nécessaires au financement de son budget, l'État de Côte d'Ivoire a émis, sur le marché financier international, un emprunt obligataire (Eurobonds) d'un montant indicatif de 500 millions de dollars US (environ 250 milliards de FCFA).

L'organisation de cette opération a été couplée avec la préparation du pays à sa première notation souveraine par les agences de notation financière internationales. Ainsi, les agences de notation Moody's et Fitch Ratings ont attribué respectivement les notes B1 et B avec des perspectives positives.

Dans la phase préparatoire de l'opération, l'État de Côte d'Ivoire a procédé à des appels d'offres pour la sélection des acteurs chargés de l'accompagner. À l'issue de ces appels d'offres, les intervenants suivants ont été retenus :

- BOA-Groupe BMCE Capital en qualité de conseiller financier : sa mission était de conseiller et d'assister l'État durant tout le processus d'émission ;
- Cleary Gottlieb Steen and Hamilton en qualité de conseiller juridique international ;
- Cabinet ADKA en qualité de conseiller juridique local ;
- Consortium de banques BNP Paribas, Citi Group et Deutsche Bank en qualité de banques co-chefs de file du syndicat de placement de l'émission.

Le lancement officiel de l'opération a eu lieu le vendredi 02 mai 2014 à la Primature, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Daniel Kablan DUNCAN, Premier Ministre, Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget.

III-1. Caractéristiques de l'émission

Les caractéristiques indicatives de l'opération sont les suivantes :

- Émetteur : République de Côte d'Ivoire ;
- Montant : 500 000 000 dollars US ;
- Maturité : 10 ans ;
- Période d'émission : Juillet 2014 ;
- Mode d'amortissement : In fine.

III-2. Résultats de l'émission et analyses

Les intentions de souscription se sont chiffrées à 4 714 millions dollars US, soit plus de 9 fois la demande initiale. À l'issue de la séance d'adjudication tenue le 16 juillet 2014, le montant retenu est de 750 millions de dollars US (environ 375 milliards de FCFA), soit un taux de réalisation de 150%.

Les résultats de l'opération se présentent comme suit :

TABLEAU N°5 : Résultats de l'Adjudication

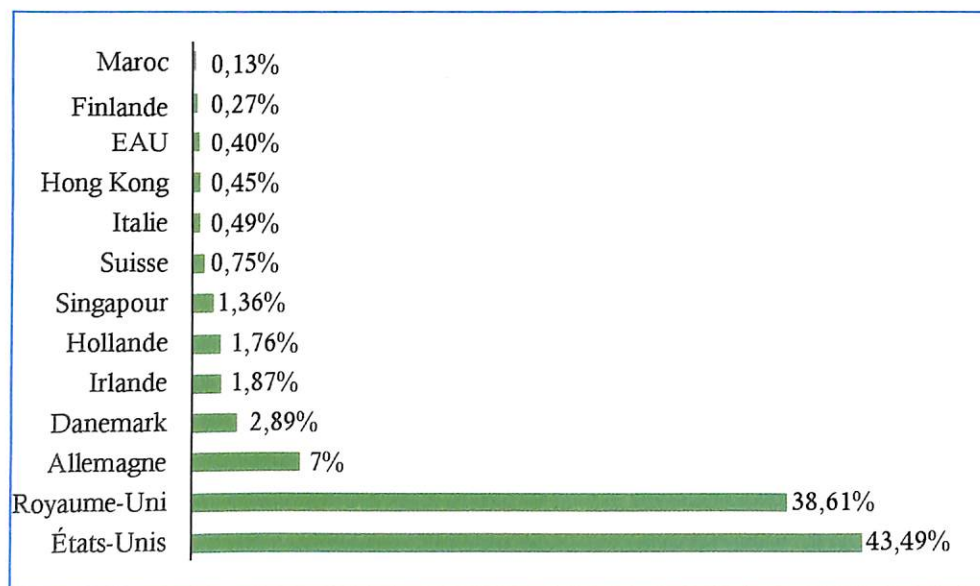
Émetteur	République de Côte d'Ivoire
Date d'adjudication	16 juillet 2014
Montant mobilisé	USD 750 000 000
Maturité	10 ans (23 juillet 2024)
Type d'émission	Rule 144A/Regulation S
Coupon	5,375% l'an
Rendement à l'échéance	5,625%
Taux du Trésor américain	2,536%
Mode d'amortissement	In fine
Taux moyen Swap	2,645%
Bourse de Cotation	Société de la Bourse de Luxembourg

Source : COSTEIF

III-2.1. Répartition géographique du montant mobilisé

L'opération a enregistré une forte participation des investisseurs des États-Unis (44%) suivis du Royaume-Uni (39%), de l'Europe (13%) et du reste du monde (4%) comprenant la participation de certains pays d'Afrique et d'Asie tels que le Ghana, le Maroc, la Chine et Singapour.

GRAPHIQUE N°7 : Répartition géographique du montant mobilisé



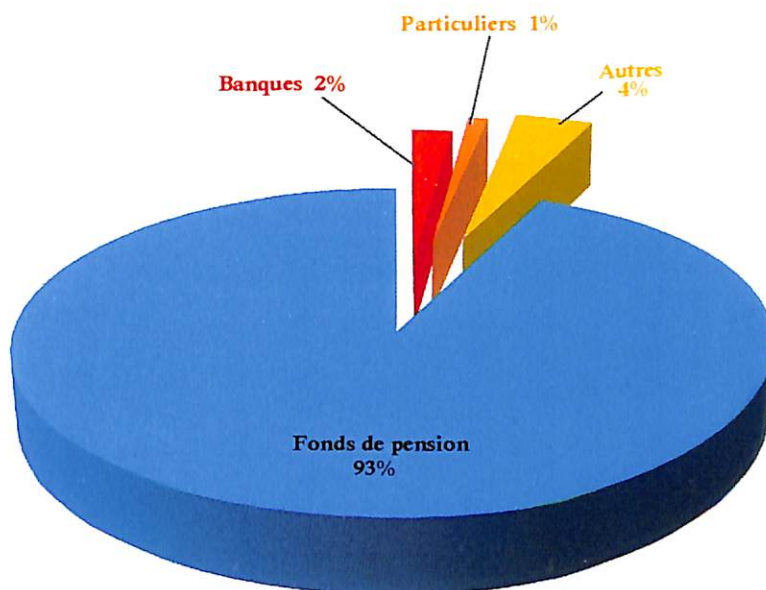
Source : COSTEIF



III-2.2. Répartition par type de souscripteurs

Les soumissions proviennent principalement des fonds de pension avec environ 698 millions de dollars US, soit 93%.

GRAPHIQUE N°8 : Répartition par type de souscripteurs



Source : COSTEIF

III-3. Facteurs clés du succès de l'émission

La performance réalisée sur l'émission de l'Eurobond 2014 (taux de réalisation de 150%) s'explique par les facteurs suivants :

III-3.1. Cadre organisationnel de l'Eurobond

L'opération a été réalisée dans un cadre maîtrisé, sous la supervision des plus hautes autorités de l'État. Un comité de suivi a été créé par arrêté conjoint des Ministres chargés de l'Économie et des Finances, et du Budget avec des orientations claires et des délais d'exécution précis.

III-3.2. Note de crédit obtenue par la Côte d'Ivoire

Les performances économiques récentes de la Côte d'Ivoire ainsi que ses perspectives de développement ont été jugées satisfaisantes par les agences de notation, ce qui a permis au pays d'obtenir les notes B1 et B, avec des perspectives positives. Les atouts relevés par les agences de notation concernent :

- des facteurs économiques solides :

Moody's note ainsi que la Côte d'Ivoire a vu ses investissements étrangers et intérieurs redécoller depuis le retour à la stabilité politique dans le pays, avec une croissance économique annuelle de l'ordre de 9%. La note tient également compte «des paramètres budgétaires solides» du pays.



- des réformes structurelles :

l'agence de notation américaine salue ces efforts et se félicite du fait que « le Gouvernement ivoirien a instauré une série de mesures destinées à relancer le secteur privé en créant notamment un Tribunal de Commerce, en encourageant les prêts aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et en privatisant les dernières entreprises d'État ».

Moody's relève également le faible taux d'inflation de la Côte d'Ivoire qui résulte notamment de l'appartenance du pays à l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et à la convertibilité du franc CFA indexé à l'Euro.

Ces bons résultats économiques sont toutefois nuancés par la faiblesse à la fois du revenu par habitant 1 819 dollars US en parité de pouvoir d'achat, la capacité de l'économie à absorber des chocs et la gouvernance. L'agence signale également les lacunes existant dans la gestion des finances publiques et une certaine vulnérabilité politique.

La note attribuée au pays est assortie d'une perspective positive, en raison notamment des perspectives d'accélération de croissance économique et des réformes structurelles qui devraient favoriser la stabilité politique.

L'agence indique toutefois que l'évaluation du pays pourrait être revue à la baisse dans le cas d'une forte recrudescence des tensions politiques et sociales qui compromettraient les perspectives de croissance du pays à moyen terme ou d'un revirement en matière de réformes structurelles. Une détérioration des comptes publics pourrait également conduire à une révision à la baisse de la note de la Côte d'Ivoire.

III-3.3. Conditions de marché

La période d'émission choisie (mi-juillet) était caractérisée par des taux d'intérêt relativement bas sur le marché international. En effet, le taux de référence du Trésor Américain et le taux mid-swap (taux de référence pour déterminer le niveau de la prime de risque souhaitée par les investisseurs) affichaient respectivement 2,536% et 2,645%.



IV. ÉMISSION SPÉCIALE POUR L'APUREMENT DE LA DETTE INTÉRIEURE

L'État de Côte d'Ivoire, conscient du poids que constitue la dette intérieure dans le processus de relance économique, a défini une stratégie de restructuration à court, moyen et long terme de la dette fournisseurs. À cet effet, une émission spéciale d'Obligations du Trésor par Adjudication a été lancée le 04 août 2014 en vue de procéder au règlement partiel de la dette fournisseurs logée dans les banques.

IV.1. Présentation du contexte et de la structure de l'opération

IV-1.1. Contexte

Une volonté politique a été affichée en faveur de l'assainissement de la dette intérieure dans toutes ses composantes. Ainsi, la priorité est donnée au traitement de la dette fournisseurs à hauteur de 200 milliards de FCFA, au 31 juillet 2014. Pour l'accompagner dans la mise en oeuvre de cette émission, le Ministère en charge de l'Économie et des Finances a désigné l'intermédiaire financier Africa Link Capital.

IV-1.2. Rappel des principes clés de l'opération

Les principes clés de l'opération se présentent comme suit :

- l'émission par l'État d'Obligations du Trésor par adjudication du montant total de la dette à apurer ;
- la souscription par les banques à cette émission d'OTA à hauteur des créances fournisseurs sur l'État domiciliées dans leurs livres ;
- l'utilisation du produit de l'émission pour payer la dette fournisseurs domiciliée dans chaque banque à hauteur du montant de la souscription ;
- la désignation d'une banque agent chargée d'effectuer les paiements et de s'assurer que les fonds sont destinés à l'apurement de la dette fournisseurs conformément au cahier de charges.

IV-1.3. Caractéristiques de l'opération

L'opération était ouverte à toute banque commerciale ou institution financière domiciliataire ou non des comptes des fournisseurs détenant des restes à payer 2013 sur l'État, et ayant une volonté d'accompagner l'État dans ce processus de relance du secteur privé.

Les termes indicatifs de l'opération sont :

- l'émission d'OTA remboursables sur 5 ans dont 2 ans de grâce en principal, assortie d'un taux d'intérêt annuel de 6% net d'impôt, et réfinançables aux guichets de la BCEAO ;
- le principe d'une Banque Agent retenue (ECOBANK) dans le cadre de la sécurisation des fonds et de leur utilisation quant à l'objet, notamment le paiement effectif des fournisseurs dans les livres des banques commerciales ;

- la mise en place d'un manuel de procédures qui définit les critères d'éligibilité des dettes fournisseurs au processus de restructuration et les modalités de paiement (cahier de charges de l'Agent) ainsi que la lettre d'instructions fermes et irrévocables du Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Économie et des Finances, en vue de la mise en vigueur du manuel et du fonctionnement des comptes dédiés à l'opération.

IV. 2. Préparation de l'opération

Dans le cadre de la préparation de cette opération, des rencontres ont eu lieu avec les banques ivoiriennes du 10 au 18 juillet 2014. À la suite de ces rencontres, les intentions de soumission étaient estimées à 75 milliards de FCFA pour un taux d'intérêt d'environ 6%.

IV- 3. Résultats de l'opération

Le montant mobilisé, après la séance d'adjudication d'Obligations du Trésor N°05 du Trésor Public de CI 6% 2014-2019 du 4 août 2014 s'élève à 70,09 milliards de FCFA pour un montant indicatif de 100 milliards de FCFA. Le montant net reçu par le Trésor Public se chiffre à 69,84 milliards de FCFA, selon le procès-verbal de l'opération produit par la BCEAO. Ce montant a servi en totalité à l'apurement partiel de la dette intérieure inscrite dans les livres des comptes publics.



V. AUTRES ACTIVITÉS

Ces activités concernent essentiellement :

- les rencontres et échanges avec les partenaires ;
- la cotation des titres émis.

V-1. Rencontres et échanges avec les partenaires

Au cours de l'année 2014, les membres du COSTEIF ont eu des rencontres avec différents partenaires, retracées dans le tableau ci-après :

TABLEAU N°6 : Activités réalisées par le COSTEIF en 2014

DATES	THÈMES	STRUCTURES
2 ^{ème} TRIMESTRE 14 avril 2014	Rencontre avec les Investisseurs dans le cadre de la mobilisation des titres publics sur le marché financier.	SGI
2 ^{ème} TRIMESTRE 20 mai 2014	Rencontre avec le CEPICI sur la participation de la DIASPORA ivoirienne au financement de l'Économie.	CEPICI
3 ^{ème} TRIMESTRE 8 juillet 2014	Séminaire avec l'Agence UMOA-Titres sur le thème « rencontre avec les investisseurs de la place d'Abidjan ».	AGENCE UMOA-TITRES
3 ^{ème} TRIMESTRE 30 juillet 2014	Communication sur la procédure d'émission d'un SUKUK.	CREPMF
3 ^{ème} TRIMESTRE 06 août 2014	Proposition du CREPMF pour formaliser un cadre de concertation avec la DGTCP.	CREPMF
3 ^{ème} TRIMESTRE 15 septembre 2014	Rencontre avec ATTIJARIWafa groupe sur la procédure d'émission d'un SUKUK.	GROUPE ATTIJARIWafa
4 ^{ème} TRIMESTRE 26 novembre 2014	Présentation de la procédure d'émission d'un SUKUK.	COSTEIF
4 ^{ème} TRIMESTRE 10 décembre 2014	Rencontre avec une délégation FMI, Banque Mondiale et AFRITAC de l'Ouest sur les modalités d'élaboration du calendrier d'émissions des titres publics en 2015.	FMI-BANQUE MONDIALE
4 ^{ème} TRIMESTRE 17 décembre 2014	Réflexion sur l'impact du financement revolving sur l'économie.	COSTEIF

Source : COSTEIF

V-2. Cotation des titres émis

La réglementation du marché financier régional de l'UEMOA dispose que trois (3) mois au plus tard après la clôture de l'émission, les titres émis doivent être cotés à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Conformément à cette réglementation, la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique a procédé, le jeudi 24 avril 2014, à la salle de cotation de la BRVM, à la première cotation de l'Emprunt Obligataire dénommé TPCI 6,30% 2013-2018.

Cette cérémonie, organisée par la BRVM en collaboration avec les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) chefs de file de l'opération, et la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, a consacré l'admission en bourse des titres issus de cet emprunt.

À cette cotation, 749 titres ont été échangés au prix de 10 000 FCFA, soit une valeur nette de coupons de 7 490 000 FCFA.

Pour rappel, émis du 13 au 28 novembre 2013, le TPCI 6,30 % 2013-2018 avait permis au Trésor Public de lever sur le marché des capitaux 97 milliards de FCFA, pour un montant indicatif de 91 milliards de FCFA.



VI. PERSPECTIVES

L'objectif de la politique économique et financière de l'État en 2015 vise à conforter la croissance à travers l'amélioration du climat général des affaires, la restructuration du secteur financier et la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND). Les actions menées devraient induire une croissance de 10%. Ces actions seront renforcées par des interventions spécifiques dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) conclu avec la France.

S'agissant du service de la dette intérieure, en 2015, il est prévu le paiement de 827,10 milliards de FCFA, contre 839,10 milliards de FCFA pour 2014. Ce service se compose de :

- 38,20 milliards de FCFA pour la BCEAO ;
- 50,60 milliards de FCFA pour les Banques commerciales ;
- 68,30 milliards de FCFA pour le secteur non bancaire ;
- 290,50 milliards de FCFA de Bons du Trésor ;
- 174,70 milliards de FCFA d'emprunts obligataires ;
- 183 milliards de FCFA d'Obligations du Trésor ;
- 21,80 milliards de FCFA de commissions et frais sur les titres publics.

Dans le cadre du financement de ce programme et du règlement de la dette intérieure, le Trésor Public, soucieux de la nécessité de faire de la mobilisation des ressources un levier essentiel pour le financement de l'économie, entend mettre en œuvre une stratégie axée sur une meilleure planification de ses émissions et une diversification, tant des instruments que de la base des investisseurs.

En effet, les ressources importantes levées dans l'espace UEMOA ont eu pour revers d'accroître le risque d'exposition des investisseurs sur l'État. Aussi, est-il envisagé pour l'année 2015, dans le cadre de l'élargissement de la base des investisseurs, une émission de Sukuk ou obligations islamiques.

Par ailleurs, à l'instar de l'année 2014, le marché international sera de nouveau sollicité à travers une émission d'Eurobonds.

Au vu de l'engouement qu'a suscité l'émission spéciale pour l'apurement de la dette fournisseurs, l'expérience mérite d'être renouvelée en tirant les leçons de la précédente.

Comme en 2013 et 2014, le Comité de Politique Monétaire de la BCEAO devra être sollicité en 2015 pour l'admissibilité au guichet de refinancement de la BCEAO des nouveaux emprunts prévus au calendrier des émissions de titres publics afin de leur donner un attrait supplémentaire.

Enfin, les missions de formations et d'études à l'extérieur prévues pour les membres du COSTEIF, dans le cadre du renforcement des capacités, n'ayant pu se dérouler en 2013 et 2014, doivent être reprogrammées pour une action plus efficiente des membres du Comité.

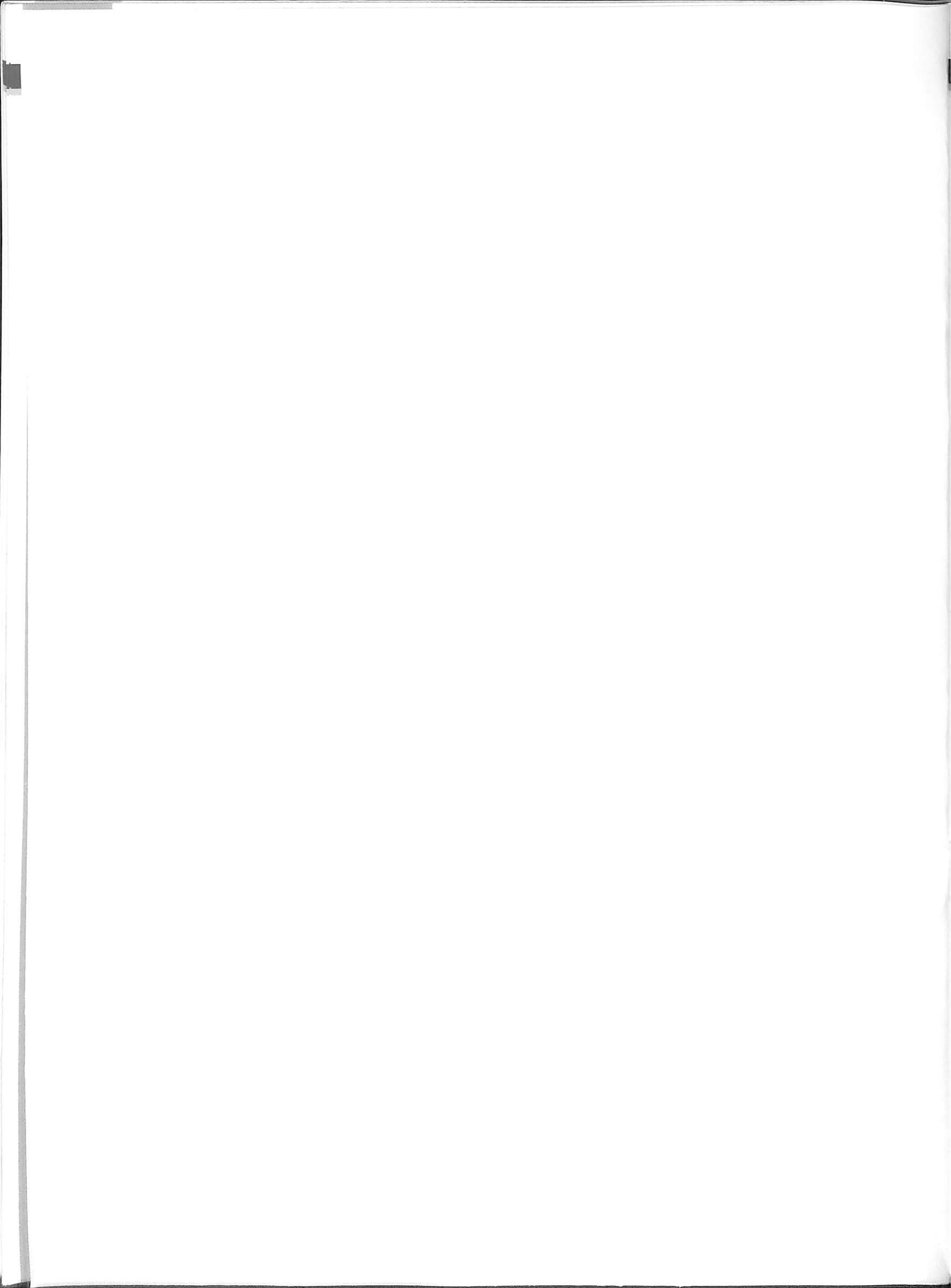


En définitive, conscient du rôle prépondérant qui lui est dévolu dans le financement du budget de l'État, le Trésor Public, à travers le COSTEIF, a mis les moyens en œuvre pour atteindre les objectifs qui lui ont été assignés. Le montant de 1 113,75 milliards de FCFA mobilisés sur le Marché Financier Régional et de 375 milliards de FCFA à l'international consacrent le dynamisme et la performance de nos actions.

Il s'agira pour les années à venir de faire mieux, c'est-à-dire qu'il nous faudra non seulement atteindre les objectifs en termes de montant à mobiliser mais également de réduire le coût des ressources afin de mettre à la disposition de l'État, les financements les moins onéreux possibles.



ANNEXES



**Annexe 1 : Présentation des émissions de Bons du Trésor par adjudication***en millions de FCFA*

N°	Durée	Date (2014)	Montants indicatifs	Montants souscrits	Montants retenus	Taux Marginal (%)	Taux moyen pondéré (%)	Taux de souscription (%)	Taux d'absorption (%)	Taux de réalisation (%)	Nombre de participations	Nombre de soumissions
1	1 an	15 / 01	30 000	52 200	43 700	5,2000	5,1004	174,00	83,72	145,67	19	38
2	1 an	21 / 03	30 000	36 595	24 780	5,2000	5,1357	121,98	67,71	82,60	18	39
3	2 ans	15 / 04	50 000	45 500	41 850	5,9000	5,5694	91,00	91,98	83,70	16	29
4	2 ans	24 / 06	60 000	78 188	73 839	5,9000	5,7571	130,31	94,44	123,07	18	37
TOTAL BONS DU TRÉSOR			170 000	212 483	184 169	-	-	129,32	84,46	108,76	71	143

*Source : BCEAO***Annexe 2 : Répartition Côte d'Ivoire et hors Côte d'Ivoire de la participation des investisseurs aux émissions de Bons du Trésor par adjudications***en millions de FCFA*

N°	Durée	Date	Montants indicatifs	Montants souscrits	Côte d'Ivoire		Hors Côte d'Ivoire		Montants retenus
					Montants	%	Montants	%	
1	1 an	15/01/2014	30 000	52 200	27 200	62,24	16 500	37,76	43 700
2	1 an	21/03/2014	30 000	36 595	18 530	74,78	6 250	25,22	24 780
3	2 ans	15/04/2014	50 000	45 500	26 150	62,49	15 700	37,51	41 850
4	2 ans	24/06/2014	60 000	78 188	55 039	74,54	18 800	25,46	73 839
TOTAL BONS DU TRÉSOR			170 000	212 483	126 919	68,91	57 250	31,09	184 169

*Source : BCEAO***Annexe 3 : Présentation des émissions d'obligations du Trésor par adjudication***en millions de FCFA*

N°	Durée	Date	Montants indicatifs	Montants souscrits	Montants retenus	Prix moyen pondéré (%)	Prix Marginal (%)	Taux d'absorption (%)	Taux de souscription (%)	Taux de réalisation (%)
1	7 ans	25/02/2014	250 000	265 756	241 768	99,0300	99,0000	90,97	106,30	96,71
2		06/03/2014	50 000	29 256	29 256	98,4200	98,0000	100,00	58,51	58,51
3	8 ans	28/04/2014	100 000	124 641	124 000	98,5100	98,5000	99,49	124,64	124,00
4	3 ans	14/07/2014	40 000	29 200	27 200	99,3400	98,0000	93,15	73,00	68,00
5	5 ans	04/08/2014	100 000	70 377	70 085	99,6600	97,2500	99,59	70,38	70,09
6		15/10/2014	40 000	65 153	57 403	100,0000	100,0000	88,10	162,88	143,51
7		28/10/2014	40 000	43 200	43 200	100,0000	100,0000	100,0	108,00	108,00
TOTAL OBLIGATIONS DU TRÉSOR			620 000	627 582	592 912	-	-	95,90	100,53	95,54

Source : BCEAO

Annexe 4 : Répartition Côte d'Ivoire et hors Côte d'Ivoire de la participation des investisseurs aux émissions d'Obligations du Trésor par adjudication

en millions de FCFA

N°	Durée	Date	Montants indicatifs	Montants souscrits	Côte d'Ivoire		Hors Côte d'Ivoire		Montants retenus
					Montants	%	Montants	%	
1	7ans	25/02/2014	250 000	241 767	168 296	69,61	73 472	30,39	241 768
2	7 ans	06/03/2014	50 000	29 256	10 700	36,57	18 556	63,43	29 256
3	8 ans	28/04/2014	100 000	124 000	73 000	58,87	51 000	41,13	124 000
4	3 ans	14/07/2014	40 000	27 200	14 500	53,31	12 700	46,69	27 200
5	5 ans	04/08/2014	100 000	70 085	60 900	86,89	9 185	13,11	70 085
6	5 ans	15/10/2014	40 000	57 403	50 903	88,68	6 500	11,32	57 403
7	5 ans	28/10/2014	40 000	43 200	27 200	62,96	16 000	34,04	43 200
TOTAL BONS DU TRÉSOR			620 000	592 911	405 498	68,39	187 413	31,61	592 911

Source : BCEAO

Annexe 5 : Présentation des émissions par syndication

en millions de FCFA

N°	Durée	Période de souscription	Émissions	Montants indicatifs	Montants souscrits
1	8 ans	Du 28 avril au 15 mai 2014	TPCI 6,5% 2014-2022	120 000	61 832,8
2	7 ans 10 ans	Du 17 nov. au 16 déc. 2014	TPCI N° 2/2014	160 000	274 838,7
TOTAL OBLIGATIONS DU TRÉSOR PAR SYNDICATION (TPCI)				280 000	336 671,5

Source : COSTEIF

Annexe 6 : Souscription par pays de résidence aux émissions par syndication

en FCFA

Pays	TPCI 6,55% 2014-2022		TPCI N° 2/2014	
	Montant Total	(%)	Montant Total	(%)
CÔTE D'IVOIRE	29 371 070 000	47,50	235 798 110 000	85,80
BÉNIN	14 260 390 000	23,06	10 580 660 000	3,85
BURKINA FASO	8 066 400 000	13,05	5 040 000 000	1,83
MALI	5 830 000 000	9,43	6 300 000 000	2,29
TOGO	1 969 950 000	3,19	5 120 000 000	1,86
CAMEROUN	1 500 000 000	2,43	0	
NIGER	280 000 000	0,45	0	
SÉNÉGAL	221 000 000	0,36	12 000 000 000	4,37
CONGO	175 000 000	0,28	0	
GABON	150 000 000	0,24	0	
FRANCE	9 000 000	0,01	0	
TOTAL	61 832 810 000	100	274 838 770 000	100,00

Source : COSTEIF



Annexe 7 : Répartition par type de souscripteurs aux émissions par syndication

en FCFA

Type de souscripteur	TPCI 6,55% 2014-2022		TPCI N° 2/2014	
	Montants	(%)	Montants	(%)
BANQUES/INSTITUTIONS FINANCIÈRES	35 000 000 000	56,60	244 057 850 000	88,80
ORGANISMES DE RETRAITE/ PRÉVOYANCE	14 079 330 000	22,77	15 000 000 000	5,46
ASSURANCES/RÉASSURANCES	6 829 700 000	11,05	6 564 050 000	2,39
PARTICULIERS	2 353 270 000	3,81	3 462 840 000	1,26
SOCIÉTÉS	2 114 940 000	3,42	2 066 530 000	0,75
OPCVM	1 348 500 000	2,18		
SGI	86 570 000	0,14	163 500 000	0,06
ASSOCIATIONS	20 500 000	0,03	3 524 000 000	1,28
TOTAL	61 832 810 000	100	274 838 770 000	100,00

Source : COSTEIF

Annexe 8 : Répartition par pays de souscription aux émissions par syndication

en FCFA

Pays	TPCI 6,55% 2014-2022		TPCI N° 2/2014	
	Montant	(%)	Montant	(%)
CÔTE D'IVOIRE	33 440 070 000	54,0814	235 798 110 000	85,795
BÉNIN	20 245 390 000	32,7421	10 580 660 000	3,850
BURKINA FASO	5 866 400 000	9,4875	5 040 000 000	1,834
TOGO	1 969 950 000	3,1859	5 120 000 000	1,863
MALI	310 000 000	0,5014	6 300 000 000	2,292
SÉNÉGAL	1 000 000	0,0016	12 000 000 000	4,366
TOTAL	61 832 810 000	100	274 838 770 000	100,000

Source : COSTEIF



Annexe 9 : Détail de la participation des banques ivoiriennes aux émissions de titres publics sur le marché monétaire

en millions de FCFA

Banques	Participation des Banques ivoiriennes aux émissions ivoiriennes sur le marché monétaire					
	Bons du Trésor		Obligations du Trésor		Instruments du marché monétaire	
	Montant	(%)	Montant	(%)	Montant	(%)
BACI	35 000	27,6	124 150	30,2	159 150	29,6
SIB	20 069	15,8	101 313	24,7	121 382	22,6
BOA	1 000	0,8	88 400	21,5	89 400	16,6
SGBCI	15 350	12,1	42 784	10,4	58 134	10,8
BICICI	14 000	11,0	8 480	2,1	22 480	4,2
ECOBANK	0	0,0	21 740	5,3	21 740	4,0
UBA	18 000	14,2	0	0,0	18 000	3,3
CITI	5 000	3,9	5 250	1,3	10 250	1,9
SCB	8 500	6,7	1 181	0,3	9 681	1,8
BIAO	5 000	3,9	200	0,0	5 200	1,0
BNI	0	0,0	5 000	1,2	5 000	0,9
DIAMOND	3 000	2,4	1 500	0,4	4 500	0,8
BBG	0	0,0	2 500	0,6	2 500	0,5
BHCI	0	0,0	2 000	0,5	2 000	0,4
BSIC	0	0,0	2 000	0,5	2 000	0,4
GT BANK	2 000	1,6	0	0,0	2 000	0,4
BGFI	0	0,0	1 000	0,2	1 000	0,2
CNCE	0	0,0	1 000	0,2	1 000	0,2
CORIS	0	0,0	1 000	0,2	1 000	0,2
ORABANK	0	0,0	1 000	0,2	1 000	0,2
TOTAL	126 919	100,0	410 498	100,0	537 417	100,0

Source : COSTEIF

Annexe 10 : Détail de la participation des banques ivoiriennes aux emprunts obligataires

en FCFA

Banques Ivoiriennes	TPCI 6,55% 2014-2022		TPCI 2 tranches		Total TPCI en 2014	
	Montant souscrit	Participation (%)	Montant souscrit	Participation (%)	Montant souscrit	Participation (%)
BOA	1 000 000 000	8	62 335 630 000	30	63 335 630 000	28,97
SGBCI	10 000 000 000	77	40 238 410 000	20	50 238 410 000	22,98
BACII	0	0	30 030 630 000	15	30 030 630 000	13,74
BIAO	0	0	28 885 090 000	14	28 885 090 000	13,21
BNI	0	0	20 000 000 000	10	20 000 000 000	9,15
ECOBANK	0	0	16 366 140 000	8	16 366 140 000	7,49
BRIDGE BANK	0	0	7 000 000 000	3	7 000 000 000	3,20
AFRILAND	2 000 000 000	15	0	0	2 000 000 000	0,91
BICICI	0	0	750 000 000	0	750 000 000	0,34
BHCI	0	0	16 940 000	0	16 940 000	0,01
TOTAL BANQUES IVOIRIENNES	13 000 000 000	100	205 622 840 000	100	218 622 840 000	100

Source : COSTEIF



en FCFA

Banques Ivoiriennes	Souscription marché monétaire	Souscription marché financier	Souscription totale	
			Montant souscrit	(%)
BACI	30 030 630 000	159 150 000 000	189 180 630 000	25,02
BOAI	63 335 630 000	89 400 000 000	152 735 630 000	20,20
SIB	0	121 382 130 000	121 382 130 000	16,05
SGBCI	50 238 410 000	58 133 520 000	108 371 930 000	14,33
ECOBANK	16 366 140 000	21 740 400 000	38 106 540 000	5,04
BIAO	28 885 090 000	5 200 000 000	34 085 090 000	4,51
BNI	20 000 000 000	5 000 000 000	25 000 000 000	3,31
BICICI	750 000 000	22 480 000 000	23 230 000 000	3,07
UBA	0	18 000 000 000	18 000 000 000	2,38
CITI	0	10 250 000 000	10 250 000 000	1,36
STANDARD CB	0	9 681 000 000	9 681 000 000	1,28
BRIDGE BANKI	7 000 000 000	2 500 000 000	9 500 000 000	1,26
DIAMOND	0	4 500 000 000	4 500 000 000	0,60
BHCI	16 940 000	2 000 000 000	2 016 940 000	0,27
AFRILAND	2 000 000 000	0	2 000 000 000	0,26
BSIC	0	2 000 000 000	2 000 000 000	0,26
GT BANK	0	2 000 000 000	2 000 000 000	0,26
BGFI	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0,13
CNCE	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0,13
CORIS	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0,13
ORABANK	0	1 000 000 000	1 000 000 000	0,13
TOTAL	218 622 840 000	537 417 050 000	756 039 890 000	100,00

Source : COSTEIF



**Siège social : Immeuble Sciam - Avenue Marchand - Abidjan Plateau
BPV 125 Abidjan - Tél. : 20 30 25 25 - Fax : 20 30 25 29 - 20 30 50 94
Site web: www.finances.gouv.ci**